

Moudon, le 16 mars 2017

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 14 mars 2017
Présidence : Ufuk Ikitepe

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 04/17

Signature d'un acte constitutif de droit distinct et permanent de superficie sur la parcelle 1399

- vu le préavis de la Municipalité No 04/17,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. décide d'autoriser la Municipalité à constituer à titre gratuit un droit distinct et permanent de superficie d'une surface de 15'625 m² en faveur de l'AIMLE sur la parcelle 1399, d'une durée de 50 ans, pour permettre la construction d'une salle de gym omnisports (OFSP), d'une esplanade de parcage de 96 places et d'installations extérieures.**

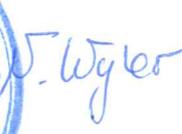
Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 14 mars 2017.

CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Le Président: La Secrétaire :


Ufuk Ikitepe


Nicole Wyler





Ville de Moudon

Hôtel de Ville
Case postale 43
1510 Moudon

www.moudon.ch